

La Liste rouge des espèces menacées en France

Libellules de France métropolitaine



2016

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Onze espèces de libellules menacées de disparition en France métropolitaine

Menée dans le cadre de la Liste rouge nationale, l'évaluation du risque de disparition des libellules a porté sur les 89 espèces présentes sur le territoire métropolitain. Les analyses réalisées montrent que 11 espèces sont menacées et que 13 autres sont quasi menacées, tandis que 2 espèces ont déjà disparu. Les résultats mettent en relief les principales menaces qui pèsent sur ces espèces.

Etat des lieux

Le cycle de vie des libellules est intimement lié à la présence d'eau, indispensable au développement de leurs larves. La situation préoccupante rencontrée par un grand nombre d'espèces reflète les atteintes faites aux zones humides, qui constituent leurs habitats naturels. D'autant que si certaines espèces de libellules sont plutôt ubiquistes, de nombreuses autres ne se développent que dans un type de milieu particulier.

Le recalibrage et la rectification des cours d'eau, marqués par le dragage du fond et le reprofilage des berges, provoquent une importante réduction des habitats favorables aux libellules. Ils s'accompagnent souvent de la disparition des bras morts et des prairies humides attenantes. Ces actions, associées à un déboisement des rives des cours d'eau, constituent par exemple l'une des principales menaces pour la Cordulie splendide, classée "Vulnérable". Les aménagements rompant la continuité des cours d'eau, comme la construction de barrages ou l'installation de seuils, modifient également l'écoulement de l'eau et la qualité des habitats aquatiques, affectant plusieurs espèces.

Les plans d'eau comme les mares, les étangs ou les lacs font eux aussi face à d'importantes dégradations. Leur comblement dans le cadre d'aménagements, leur entretien par curage ou le remodelage de leurs berges entraînent la disparition d'habitats pour les libellules. Le Leste à grands ptérostigmas, qui fréquente les lagunes, mares et étangs saumâtres atlantiques et méditerranéens, est ainsi particulièrement affecté par l'artificialisation du littoral et se trouve classé dans la catégorie "En danger".

L'intensification des pratiques piscicoles et l'empoisonnement des étangs ont également un impact sur les populations de libellules. C'est le cas pour la Leucorrhine à gros thorax, classée "Quasi menacée", dont les larves pâtissent de cette gestion intensive des plans d'eau.

Les espèces exotiques envahissantes peuvent affecter profondément les milieux aquatiques par leur prolifération. Les écrevisses américaines introduites sont ainsi devenues un facteur de menace pour plusieurs espèces de libellules, du fait des fortes transformations qu'elles engendrent dans les habitats envahis et de leur importante prédation des larves.

D'autre part, les prélèvements effectués dans les nappes phréatiques pour les besoins agricoles et industriels entraînent une baisse significative des niveaux d'eau et conduisent à un assèchement précoce des ruisseaux et des rivières. La dégradation de la qualité de l'eau, du fait des pollutions industrielles, agricoles et domestiques, constitue un autre facteur de régression. Ces menaces sont très présentes sur les ruisseaux méditerranéens notamment, où l'Agrion bleuissant est désormais classé "En danger".

■ Libellules de France métropolitaine

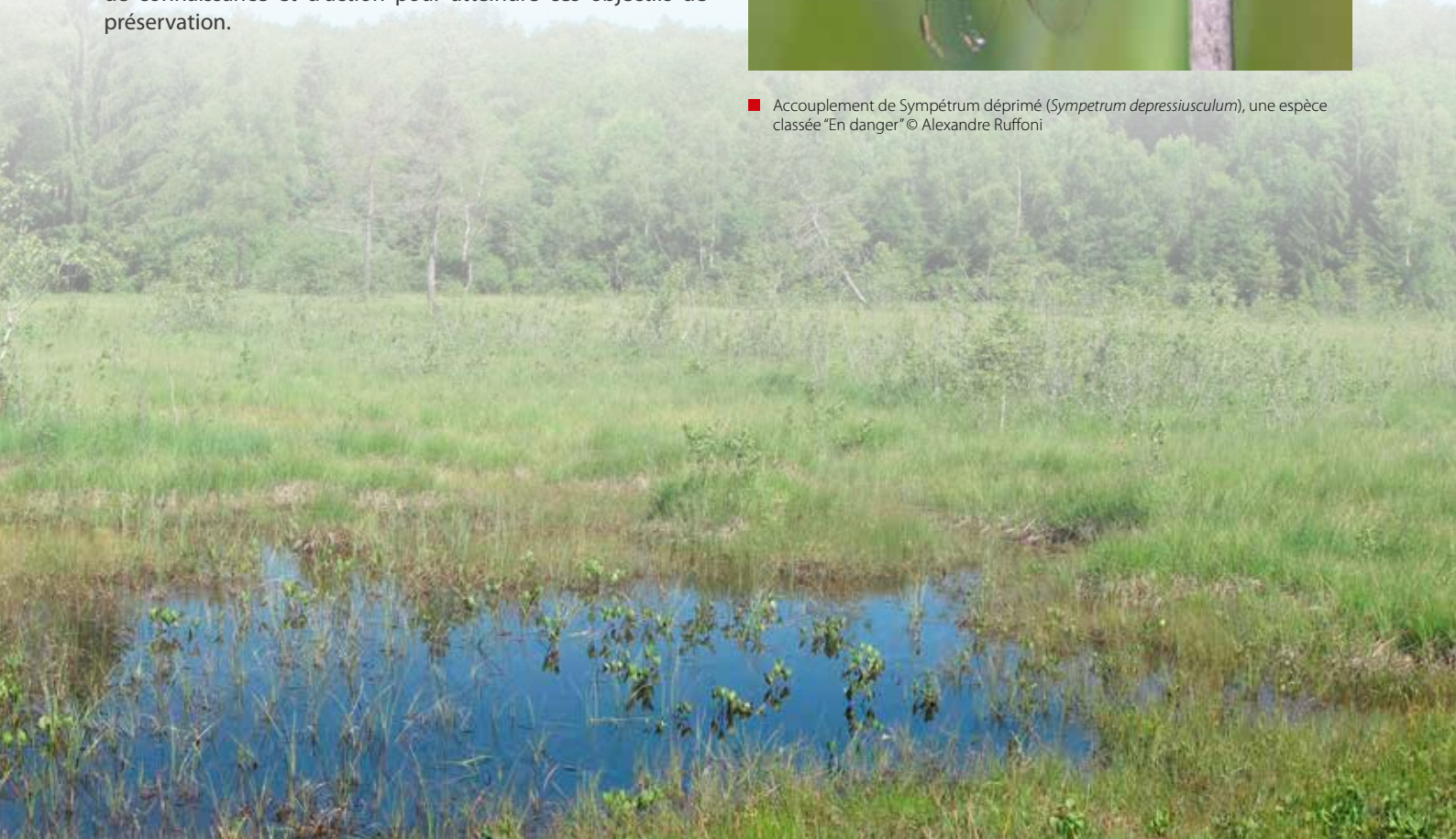
Par ailleurs, de nombreuses espèces de libellules sont inféodées aux milieux particuliers des tourbières. C'est le cas de la Cordulie alpestre, classée "Quasi menacée", dont les habitats se font de plus en plus rares et morcelés, affectés par l'assèchement et le boisement naturel. C'est également le cas de la Déesse précieuse, victime en Europe de la destruction directe des tourbières, de leur assèchement par drainage et du surpiétinement des sites. Actuellement connue d'une seule localité en France, cette espèce est classée "En danger critique".

Enfin, le changement climatique pourrait être préjudiciable à l'avenir pour certaines espèces, notamment montagnardes, du fait de l'élévation des températures et de l'accentuation des phénomènes d'assèchement.

Face à cette situation, une vingtaine d'espèces de libellules bénéficie déjà d'un plan national d'actions, visant à développer les connaissances et à améliorer leur état de conservation. Au-delà de ces mesures à poursuivre, les réponses à apporter passent nécessairement par un renforcement de la préservation des zones humides, qui forment le milieu de vie de ces espèces et de toute une faune et une flore riches et diversifiées. La Liste rouge nationale contribuera à orienter les stratégies de connaissance et d'action pour atteindre ces objectifs de préservation.



■ Accouplement de Sympetrum déprimé (*Sympetrum depressiusculum*), une espèce classée "En danger" © Alexandre Ruffoni



■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Démarche d'évaluation

Afin de dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les libellules, les analyses ont porté sur l'ensemble des espèces présentes sur le territoire métropolitain, soit 96 espèces.

Réalisé dans le cadre de la Liste rouge nationale, l'état des lieux a été conduit par le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'Histoire naturelle. Il s'est appuyé sur les compétences et le réseau de l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) et de la Société française d'Odonatologie (SfO), qui ont coordonné la compilation et la synthèse des données, ainsi que le travail préparatoire d'évaluation. Il a mobilisé l'expertise et les connaissances d'un groupe de spécialistes, qui ont analysé l'ensemble des informations disponibles afin de déterminer,

pour chacune des espèces, une catégorie selon la méthodologie de l'UICN. La validation collégiale des résultats est intervenue au cours d'un atelier organisé en septembre 2015.

Conformément à la méthodologie, sept espèces n'ont pas été soumises à l'évaluation et ont été classées en catégorie "Non applicable". Il s'agit d'espèces présentes en France uniquement de manière marginale, à la faveur de migrations occasionnelles depuis les pays voisins.

Finalement, 89 espèces ont donc été passées au crible des critères de la Liste rouge. Le bilan synthétique de ces évaluations est présenté ci-dessous et les résultats détaillés p. 9 et 10.



■ L'*Aeshna subarctica* (*Aeshna subarctica*), une espèce "Quasi menacée"
© Raphaëlle Itrac-Bruneau

La Liste rouge des espèces menacées en France

Coordination

Sébastien Moncorps (directeur de l'UICN France), Jean-Philippe Siblet (directeur du SPN / MNHN)

Mise en œuvre

Lucie Dufay (UICN France), Guillaume Gigot (SPN / MNHN), Florian Kirchner (UICN France), Shankar Meyer (SPN / MNHN)

Chapitre Libellules de France métropolitaine

Compilation et consolidation des données

Camille Fossier (Opie), Raphaëlle Itrac-Bruneau (Opie)

Analyses des données et pré-évaluations

Xavier Houard (Opie), Cédric Vanappelghem (SfO)

Comité d'évaluation

Experts : Jean-Pierre Boudot (IUCN / SSC), Samuel Danflous (CEN Midi-Pyrénées), Jean David (Bretagne Vivante), Cyrille Delliry (Sympetrum), Franck Herbrecht (Gretia), Xavier Houard (Opie), Cédric Vanappelghem (SfO)

Evaluateurs Liste rouge : Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)

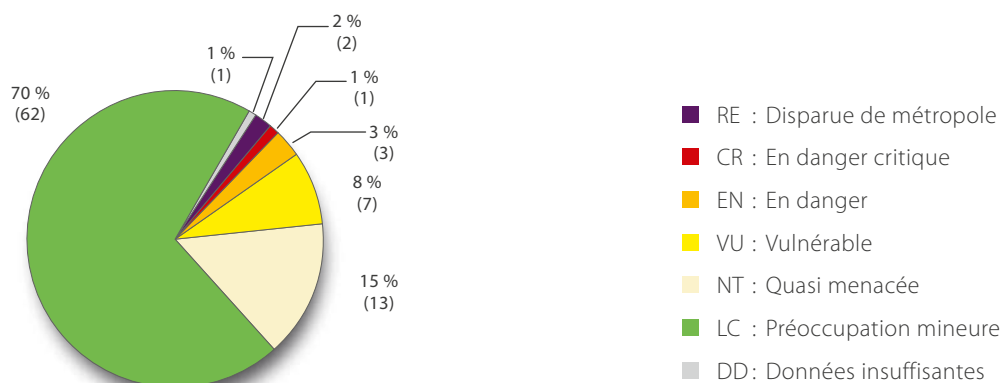
Autres contributeurs

L'ensemble des observateurs et structures ayant répondu à l'appel à contribution et transmis leurs données

Réalisation du document

Lucie Dufay (UICN France)

Répartition des 89 espèces de libellules évaluées en fonction des différentes catégories de la Liste rouge (nombre d'espèces entre parenthèses)



■ Libellules de France métropolitaine

Répartition des libellules menacées et quasi menacées

Au terme de la synthèse des données d'inventaire réalisée par la SfO à l'échelle nationale et de la compilation menée par l'Opie à travers les réseaux locaux et les opérateurs régionaux du plan national d'actions "odonates", plus de 630 000 données d'observations de libellules ont été rassemblées pour la France métropolitaine.

Réalisée à l'échelle de mailles de 10 x 10 km, la carte de répartition obtenue fait ressortir les zones géographiques abritant les espèces menacées et quasi menacées en France. Ce sont en premier lieu les massifs montagneux, qui apparaissent comme les zones concentrant le plus grand nombre de ces espèces. Plus localement, ce sont des régions naturelles telles que la Camargue, le Cotentin, la Brenne, la Dombes ou les plaines alluviales des grands fleuves (Rhin, Loire...). La carte montre également que tous les départements hébergent au moins un secteur accueillant une espèce faisant l'objet de préoccupations de conservation.

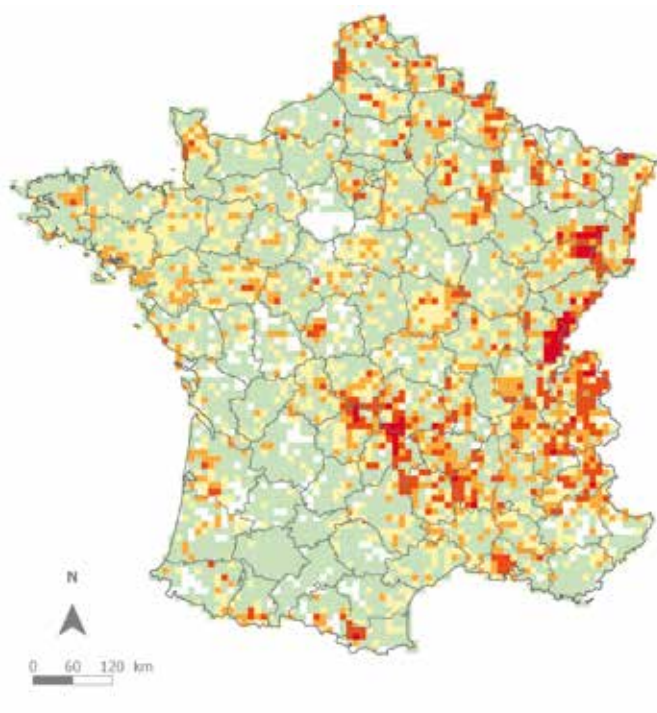
Cette "photographie" de la répartition des niveaux de menaces pesant sur les libellules est un outil capital pour orienter les actions de protection et suivre l'évolution du risque de disparition des libellules. Elle montre en particulier le fort niveau de responsabilité de certaines régions géographiques quant à la préservation de ces espèces.

Cette perception dépend cependant du niveau actuel des connaissances et les lacunes d'inventaires observées laissent présager que certaines régions n'ont pas encore révélé tous leurs enjeux.



■ L'Agrion joli (*Coenagrion pulchellum*), classé "Vulnérable"
© Xavier Houard

Répartition des libellules menacées et quasi menacées en France métropolitaine selon la Liste rouge nationale



Nombre d'espèces classées CR, EN, VU, NT recensées par maille de 10 x 10 km

- 8 à 14 espèces
- 4 à 7 espèces
- 2 à 3 espèces
- 1 espèce
- 0 espèce
- Absence de données disponibles

Données INVOD-CILIF de la SfO, complétées des données récoltées par les opérateurs régionaux du PNA "odonates" et de celles transmises dans le cadre de l'appel à contribution pour l'élaboration de la Liste rouge nationale, soit 631 469 données datées de 1905 à 2014.

© Annabelle Sueur, Raphaëlle Itrac-Bruneau, Xavier Houard / Opie

■ Quelques exemples

Déesse précieuse

Nehalennia speciosa

CR

La Déesse précieuse vit dans les tourbières et marais tourbeux bien végétalisés, où ses larves se développent dans des gouilles et des mares peu profondes, plutôt acides et pauvres en éléments nutritifs. Discrète, elle est d'autant plus difficile à observer qu'elle vole peu et que les adultes restent le plus souvent posés sur des herbes fines en bordure des points d'eau.

Si cette espèce présente une large aire de répartition de l'Europe à l'Asie, elle est actuellement très menacée dans l'ouest de l'Europe, principalement du fait de la disparition et de l'altération de son habitat. Elle a d'ores et déjà disparu de Belgique et du Luxembourg, et son maintien en Allemagne et en France est incertain. Les principaux facteurs de régression sont la destruction directe des tourbières, leur assèchement par drainage, la pollution et le piétinement trop important des sites. À l'avenir, le réchauffement climatique pourrait encore aggraver cette situation.

En France, considérée comme disparue depuis un siècle, la Déesse précieuse a été redécouverte en 2009 sur une tourbière de Franche-Comté. Cette petite population localisée compte actuellement quelques centaines d'individus, menacés par le piétinement et l'assèchement du site. L'amélioration du statut de cette espèce doit passer par une gestion adaptée et une protection forte des sites où elle pourrait s'établir.



© Régis Krieg-Jacquier

Cordulie splendide

Macromia splendens

VU

Endémique de la péninsule ibérique et de la France méridionale, la Cordulie splendide est rare et présente une répartition très morcelée. Cette grande libellule fréquente principalement les fleuves et les rivières larges à cours lent, présentant des berges boisées, dans un paysage préservé mêlant prairies et forêts. Le développement des larves nécessite des zones d'eau ombragées, vaseuses et profondes.



© Jean-Pierre Boudot

L'artificialisation des rivières constitue une importante menace pour cette espèce. La rectification des cours d'eau et la construction de barrages modifient le régime de sédimentation et entraînent la disparition et la fragmentation de ses sites favorables en rivières. Le déboisement et l'aménagement des berges sont également des facteurs de régression. Les écrevisses américaines introduites, devenues invasives, altèrent quant à elles profondément les milieux aquatiques et sont des prédateurs importants pour ses larves. Enfin, la pollution des eaux résultant des activités agricoles, industrielles, urbaines et touristiques est fortement préjudiciable au développement des larves.

La Cordulie splendide subit un déclin marqué de la qualité de ses habitats et la tendance actuelle de ses populations est à la diminution. Elle est ainsi classée "Vulnérable" en France comme en Europe. La France héberge l'un des deux bastions de sa population mondiale, ce qui lui confère une responsabilité majeure dans sa conservation.

Leucorrhine à gros thorax

Leucorrhinia pectoralis

NT

Présente sur une large zone géographique de l'Europe à l'Asie, la Leucorrhine à gros thorax fréquente une grande variété de zones humides, allant des petites mares tourbeuses aux étangs ensoleillés et peu profonds.

Sa présence dans les plans d'eau est conditionnée à l'existence d'une végétation aquatique développée, qui offre un refuge pour ses larves particulièrement sujettes à la prédation par les poissons. En France, l'espèce se rencontre principalement en Aquitaine, dans la Dombes, les Vosges et le Jura, et de manière plus dispersée du Centre jusqu'au Nord-Est.

La Leucorrhine à gros thorax est soumise à de nombreuses pressions. En premier lieu, la dégradation et la disparition de ses habitats, par l'embroussaillage et le comblement des étangs et des tourbières, peuvent entraîner des disparitions locales de ses populations.



© Jean David

L'empoisonnement des étangs pour la pisciculture et pour la pêche récréative est préjudiciable pour ses larves, et une gestion intensive modifiant les niveaux et la qualité de l'eau affectent sa reproduction. Le reprofilage de certains étangs et l'artificialisation des berges constituent une autre menace pour cette espèce, qui nécessite des rives en pente douce et des zones de faible profondeur. Le réchauffement climatique pourrait également être préjudiciable pour l'avenir de cette espèce continentale.

Leste à grands ptérostigmas

Lestes macrostigma

EN



© Sylvain Ceyte

Le Leste à grands ptérostigmas est caractéristique des eaux saumâtres peu profondes. Il fréquente les marais et les étangs littoraux, les lagunes côtières et les anciennes salines, affectionnant les milieux bien végétalisés qui présentent une phase d'immersion temporaire. Il se rencontre plus rarement en eau douce. Présente jusqu'en Asie, cette espèce est assez rare en Europe. On ne la trouve en France que sur le littoral méditerranéen et atlantique, ainsi qu'en Corse. Ses populations subissent naturellement de grandes variations d'effectifs selon les années, phénomène pouvant être aggravé par une gestion inadaptée des marais et des étangs où elle vit.

En France, les principales menaces sont l'artificialisation et l'aménagement du littoral, ainsi que la modification de la gestion des niveaux d'eau. Sur le littoral atlantique, par exemple, le développement des bassins d'affinage pour la conchyliculture et la réutilisation d'anciennes salines modifient les cycles hydriques de nombreux sites favorables à l'espèce. Ces perturbations affectent la pérennité de ses populations, de même que la modification du taux de salinité, qui représente une menace pour le développement des larves.

En zone méditerranéenne, les pesticides appliqués pour la démolition réduisent fortement les populations d'invertébrés aquatiques qui constituent l'alimentation de ses larves, engendrant une menace supplémentaire. Compte tenu de sa situation, le Leste à grands ptérostigmas est classé "En danger" en France.

■ Quelques exemples

Cordulie alpestre

Somatochlora alpestris

NT

La Cordulie alpestre, petite libellule trapue, est une espèce des régions froides, vivant dans les massifs montagneux d'Europe centrale et en Scandinavie. En France, elle est présente entre 800 m et 2500 m d'altitude, dans les Vosges et les Alpes. Discrète, cette espèce vit dans les tourbières et les mares tourbeuses bien végétalisées présentant des eaux acides. Ses larves peuvent se développer dans des zones d'eau peu profondes, mais également dans la tourbe et dans la vase, et supportent bien le gel et les périodes de sécheresse. La bonne qualité écologique et la stabilité de ces habitats sont essentielles, car la métamorphose de la larve en adulte chez cette espèce n'intervient qu'après 2 à 5 ans de vie larvaire.

Classée "Quasi menacée", la Cordulie alpestre voit les milieux qu'elle fréquente se faire de plus en plus rares, morcelés et fragiles. L'espèce est menacée par l'assèchement et la disparition des tourbières d'altitude du fait de leur évolution, et plus localement par le drainage, le piétinement et l'enrésinement des milieux naturels. D'autre part, elle sera confrontée dans les années à venir au réchauffement climatique, qui modifiera son environnement et la conduira, sous peine de disparaître, à rechercher de nouvelles zones plus favorables en altitude.



© Jean-Pierre Boudot

Agrion bleissant

Coenagrion caerulescens

EN



© Bastien Louboutin

Cette petite demoiselle, au corps annelé de bleu et de noir, vole assez bas et se pose fréquemment. Présent dans tout l'ouest du bassin méditerranéen, l'Agrion bleissant se rencontre en France dans le Languedoc-Roussillon et en Rhône-Alpes, et plus localement en Midi-Pyrénées, où il se fait très rare. Ses populations sont très fragmentées et isolées les unes des autres.

L'espèce fréquente des cours d'eau peu profonds, bien ensoleillés et végétalisés, comme des ruisselets ou des sources. Ses habitats connaissent une dégradation importante, du fait de l'assèchement et de la rectification des cours d'eau. Sensible à la bonne qualité de l'eau, l'espèce est également très affectée par la pollution due à l'usage de pesticides et d'engrais chimiques, issus principalement de la viticulture.

La rareté et l'isolement de ses populations en France et les pressions importantes qui pèsent sur les ruisseaux méditerranéens placent l'Agrion bleissant dans la catégorie "En danger". Des études complémentaires sont toutefois nécessaires pour mieux connaître les besoins écologiques de cette espèce, en particulier pendant sa phase larvaire.

■ Libellules de France métropolitaine

Famille	Nom scientifique	Auteur	Nom commun	Tendance*	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe
Lestidae	<i>Sympecma paedisca</i>	(Brauer, 1877)	Leste enfant		RE	LC
Libellulidae	<i>Leucorrhinia rubicunda</i>	(Linnaeus, 1758)	Leucorrhine rubiconde		RE	LC
Coenagrionidae	<i>Nehalennia speciosa</i>	(Charpentier, 1840)	Déesse précieuse	?	CR	NT
Lestidae	<i>Lestes macrostigma</i>	(Eversmann, 1836)	Leste à grands ptérostigmas	?	EN	VU
Coenagrionidae	<i>Coenagrion caerulescens</i>	(Boyer de Fonscolombe, 1838)	Agrion bleuissant	?	EN	NT
Libellulidae	<i>Sympetrum depressiusculum</i>	(Selys, 1841)	Sympétrum déprimé	?	EN	VU
Coenagrionidae	<i>Coenagrion hastulatum</i>	(Charpentier, 1825)	Agrion à fer de lance	↘	VU	LC
Coenagrionidae	<i>Coenagrion lunulatum</i>	(Charpentier, 1840)	Agrion à lunules	↘	VU	LC
Coenagrionidae	<i>Coenagrion pulchellum</i>	(Vander Linden, 1825)	Agrion joli	↘	VU	LC
Coenagrionidae	<i>Ischnura graellsii</i>	(Rambur, 1842)	Agrion de Graells	?	VU	LC
Aeshnidae	<i>Aeshna caerulea</i>	(Ström, 1783)	Aeschne azurée	→	VU	LC
Macromiidae	<i>Macromia splendens</i>	(Pictet, 1843)	Cordulie splendide	↘	VU	VU
Libellulidae	<i>Sympetrum danae</i>	(Sulzer, 1776)	Sympétrum noir	↘	VU	LC
Lestidae	<i>Lestes sponsa</i>	(Hansemann, 1823)	Leste fiancé	?	NT	LC
Coenagrionidae	<i>Coenagrion ornatum</i>	(Selys, 1850)	Agrion orné	?	NT	NT
Aeshnidae	<i>Aeshna juncea</i>	(Linnaeus, 1758)	Aeschne des joncs	↘	NT	LC
Aeshnidae	<i>Aeshna subarctica</i>	Walker, 1908	Aeschne subarctique	↘	NT	NE
Corduliidae	<i>Somatochlora alpestris</i>	(Selys, 1840)	Cordulie alpestre	→	NT	LC
Corduliidae	<i>Somatochlora arctica</i>	(Zetterstedt, 1840)	Cordulie arctique	?	NT	LC
Corduliidae	<i>Somatochlora meridionalis</i>	Nielsen, 1935	Cordulie méridionale	?	NT	LC
Libellulidae	<i>Leucorrhinia albifrons</i>	(Burmeister, 1839)	Leucorrhine à front blanc	?	NT	LC
Libellulidae	<i>Leucorrhinia dubia</i>	(Vander Linden, 1825)	Leucorrhine douteuse	→	NT	LC
Libellulidae	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	(Charpentier, 1825)	Leucorrhine à gros thorax	?	NT	LC
Libellulidae	<i>Sympetrum flaveolum</i>	(Linnaeus, 1758)	Sympétrum jaune d'or	?	NT	LC
Libellulidae	<i>Sympetrum pedemontanum</i>	(O. F. Müller in Allioni, 1766)	Sympétrum du Piémont	→	NT	LC
Libellulidae	<i>Sympetrum vulgatum</i>	(Linnaeus, 1758)	Sympétrum vulgaire	↘	NT	LC
Lestidae	<i>Chalcolestes viridis</i>	(Vander Linden, 1825)	Leste vert occidental	→	LC	LC
Lestidae	<i>Lestes barbarus</i>	(Fabricius, 1798)	Leste sauvage	↗	LC	LC
Lestidae	<i>Lestes dryas</i>	Kirby, 1890	Leste des bois	?	LC	LC
Lestidae	<i>Lestes virens</i>	(Charpentier, 1825)	Leste verdoyant	↗	LC	LC
Lestidae	<i>Sympecma fusca</i>	(Vander Linden, 1820)	Leste brun	→	LC	LC
Calopterygidae	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	(Vander Linden, 1825)	Caloptéryx hémorroïdal	↗	LC	LC
Calopterygidae	<i>Calopteryx splendens</i>	(Harris, 1780)	Caloptéryx éclatant	↗	LC	LC
Calopterygidae	<i>Calopteryx virgo</i>	(Linnaeus, 1758)	Caloptéryx vierge	→	LC	LC
Calopterygidae	<i>Calopteryx xanthostoma</i>	(Charpentier, 1825)	Caloptéryx occitan	→	LC	LC
Platycnemididae	<i>Platycnemis acutipennis</i>	Selys, 1841	Agrion orangé	↘	LC	LC
Platycnemididae	<i>Platycnemis latipes</i>	Rambur, 1842	Agrion blanchâtre	↘	LC	LC
Platycnemididae	<i>Platycnemis pennipes</i>	(Pallas, 1771)	Agrion à larges pattes	→	LC	LC
Coenagrionidae	<i>Ceriagrion tenellum</i>	(Villers, 1789)	Agrion délicat	→	LC	LC
Coenagrionidae	<i>Coenagrion mercuriale</i>	(Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	?	LC	NT
Coenagrionidae	<i>Coenagrion puella</i>	(Linnaeus, 1758)	Agrion jouvencelle	→	LC	LC
Coenagrionidae	<i>Coenagrion scitulum</i>	(Rambur, 1842)	Agrion mignon	↗	LC	LC
Coenagrionidae	<i>Enallagma cyathigerum</i>	(Charpentier, 1840)	Agrion porte-coupe	→	LC	LC
Coenagrionidae	<i>Erythromma lindenii</i>	(Selys, 1840)	Naiade de Vander Linden	↗	LC	LC
Coenagrionidae	<i>Erythromma najas</i>	(Hansemann, 1823)	Naiade aux yeux rouges	↘	LC	LC
Coenagrionidae	<i>Erythromma viridulum</i>	(Charpentier, 1840)	Naiade au corps vert	↗	LC	LC
Coenagrionidae	<i>Ischnura elegans</i>	(Vander Linden, 1820)	Agrion élégant	→	LC	LC

(*) Tendance d'évolution des populations : en augmentation « ↗ », en diminution « ↘ », stable « → » ou inconnue « ? ».

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Famille	Nom scientifique	Auteur	Nom commun	Tendance*	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe
Coenagrionidae	<i>Ischnura genei</i>	(Rambur, 1842)	Agrion de Gené	→	LC	LC
Coenagrionidae	<i>Ischnura pumilio</i>	(Charpentier, 1825)	Agrion nain	?	LC	LC
Coenagrionidae	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	(Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de feu	→	LC	LC
Aeshnidae	<i>Aeshna affinis</i>	Vander Linden, 1820	Aeschne affine	↗	LC	LC
Aeshnidae	<i>Aeshna cyanea</i>	(O. F. Müller, 1764)	Aeschne bleue	→	LC	LC
Aeshnidae	<i>Aeshna grandis</i>	(Linnaeus, 1758)	Grande aeschne	?	LC	LC
Aeshnidae	<i>Aeshna isocetes</i>	(O. F. Müller, 1767)	Aeschne isocèle	?	LC	LC
Aeshnidae	<i>Aeshna mixta</i>	Latreille, 1805	Aeschne mixte	↗	LC	LC
Aeshnidae	<i>Anax imperator</i>	Leach, 1815	Anax empereur	→	LC	LC
Aeshnidae	<i>Anax parthenope</i>	(Selys, 1839)	Anax napolitain	↗	LC	LC
Aeshnidae	<i>Boyeria irene</i>	(Boyer de Fonscolombe, 1838)	Aeschne paisible	↗	LC	LC
Aeshnidae	<i>Brachytron pratense</i>	(O. F. Müller, 1764)	Aeschne printanière	→	LC	LC
Gomphidae	<i>Gomphus flavipes</i>	(Charpentier, 1825)	Gomphe à pattes jaunes	↗	LC	LC
Gomphidae	<i>Gomphus graslinii</i>	Rambur, 1842	Gomphe de Graslin	→	LC	NT
Gomphidae	<i>Gomphus pulchellus</i>	Selys, 1840	Gomphe joli	→	LC	LC
Gomphidae	<i>Gomphus simillimus</i>	Selys, 1840	Gomphe semblable	?	LC	NT
Gomphidae	<i>Gomphus vulgatissimus</i>	(Linnaeus, 1758)	Gomphe vulgaire	→	LC	LC
Gomphidae	<i>Onychogomphus forcipatus</i>	(Linnaeus, 1758)	Gomphe à forceps	→	LC	NE
Gomphidae	<i>Onychogomphus uncatus</i>	(Charpentier, 1840)	Gomphe à crochets	↘	LC	LC
Gomphidae	<i>Ophiogomphus cecilia</i>	(Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Gomphe serpent	→	LC	LC
Cordulegastridae	<i>Cordulegaster bidentata</i>	Selys, 1843	Cordulégastre bidenté	?	LC	NT
Cordulegastridae	<i>Cordulegaster boltonii</i>	(Donovan, 1807)	Cordulégastre annelé	→	LC	LC
<i>Incertae sedis</i>	<i>Oxygastra curtisii</i>	(Dale, 1834)	Cordulie à corps fin	→	LC	NT
Corduliidae	<i>Cordulia aenea</i>	(Linnaeus, 1758)	Cordulie bronzée	→	LC	LC
Corduliidae	<i>Epithea bimaculata</i>	(Charpentier, 1825)	Epithèque bimaculée	?	LC	LC
Corduliidae	<i>Somatochlora flavomaculata</i>	(Vander Linden, 1825)	Cordulie à taches jaunes	↘	LC	LC
Corduliidae	<i>Somatochlora metallica</i>	(Vander Linden, 1825)	Cordulie métallique	→	LC	LC
Libellulidae	<i>Crocothemis erythraea</i>	(Brullé, 1832)	Crocothémis écarlate	↗	LC	LC
Libellulidae	<i>Leucorrhinia caudalis</i>	(Charpentier, 1840)	Leucorrhine à large queue	↗	LC	LC
Libellulidae	<i>Libellula depressa</i>	Linnaeus, 1758	Libellule déprimée	→	LC	LC
Libellulidae	<i>Libellula fulva</i>	O. F. Müller, 1764	Libellule fauve	↗	LC	LC
Libellulidae	<i>Libellula quadrimaculata</i>	Linnaeus, 1758	Libellule quadrimaculée	→	LC	LC
Libellulidae	<i>Orthetrum albistylum</i>	(Selys, 1848)	Orthétrum à stylets blancs	↗	LC	LC
Libellulidae	<i>Orthetrum brunneum</i>	(Boyer de Fonscolombe, 1837)	Orthétrum brun	↗	LC	LC
Libellulidae	<i>Orthetrum cancellatum</i>	(Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé	→	LC	LC
Libellulidae	<i>Orthetrum coerulescens</i>	(Fabricius, 1798)	Orthétrum bleuissant	?	LC	LC
Libellulidae	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	(Selys, 1840)	Sympétrum de Fonscolombe	↗	LC	LC
Libellulidae	<i>Sympetrum meridionale</i>	(Selys, 1841)	Sympétrum méridional	↗	LC	LC
Libellulidae	<i>Sympetrum sanguineum</i>	(O. F. Müller, 1764)	Sympétrum sanguin	→	LC	LC
Libellulidae	<i>Sympetrum striolatum</i>	(Charpentier, 1840)	Sympétrum fascié	→	LC	LC
Libellulidae	<i>Trithemis annulata</i>	(Palisot de Beauvois, 1807)	Trithémis annelé	↗	LC	LC
Lestidae	<i>Chalcolestes parvidens</i>	(Artobolevskij, 1929)	Leste vert oriental	?	DD	LC

(*) Tendance d'évolution des populations : en augmentation « ↗ », en diminution « ↘ », stable « → » ou inconnue « ? ».

■ Libellules de France métropolitaine

Liste des espèces présentes en France métropolitaine non soumises à l'évaluation*

Famille	Nom scientifique	Auteur	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Europe
Aeshnidae	<i>Anax junius</i>	(Drury, 1773)	Anax américain	NA	NA
Aeshnidae	<i>Hemianax ephippiger</i>	(Burmeister, 1839)	Anax porte-selle	NA	LC
Gomphidae	<i>Lindenia tetraphylla</i>	(Vander Linden, 1825)	Lindénie à quatre feuilles	NA	VU
Gomphidae	<i>Paragomphus genei</i>	(Selys, 1841)	Gomphe de Gené	NA	LC
Libellulidae	<i>Brachythemis impartita</i>	(Karsch, 1890)	Brachythémis à bandes brunes	NA	NE
Libellulidae	<i>Orthetrum trinacria</i>	(Selys, 1841)	Orthétrum de Sicile	NA	LC
Libellulidae	<i>Selysiothemis nigra</i>	(Vander Linden, 1825)	Sélysiothémis noir	NA	LC

(*) Espèces présentes en métropole de manière occasionnelle ou marginale.



■ L'Aeshne des joncs (*Aeshna juncea*), classée "Quasi menacée" © Anthony Turpaud / PN Mercantour

Les catégories UICN pour la Liste rouge

EX : Espèce éteinte au niveau mondial
EW : Espèce éteinte à l'état sauvage
RE : Espèce disparue de France métropolitaine

Espèces menacées de disparition en France métropolitaine

CR : En danger critique

EN : En danger

VU : Vulnérable

Autres catégories :

NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France métropolitaine est faible)

DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

NA : Non applicable (espèce non soumise à évaluation car présente en France métropolitaine de manière occasionnelle ou marginale)

NE : Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge)

La Liste rouge des espèces menacées en France

Etablie conformément aux critères de l'UICN, la Liste rouge des espèces menacées en France vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces de la faune et de la flore à l'échelle du territoire national. Cet inventaire de référence, fondé sur une solide base scientifique et réalisé à partir des meilleures connaissances disponibles, contribue à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France, en métropole et en outre-mer.



Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est le réseau des organismes et des experts de l'UICN en France. Regroupant au sein d'un partenariat original 2 ministères, 13 organismes publics et 41 organisations non-gouvernementales, il joue un rôle de plateforme d'expertise et de concertation pour répondre aux enjeux de la biodiversité.

Le Comité français de l'UICN rassemble également un réseau de plus de 250 experts répartis en cinq commissions thématiques, dont la Commission de sauvegarde des espèces qui réunit 130 spécialistes. Au niveau mondial, l'UICN a développé la méthodologie de référence pour guider les pays dans l'élaboration de leur Liste rouge nationale des espèces menacées.

www.uicn.fr



Le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) est un établissement public à caractère scientifique et culturel, placé sous la tutelle des Ministères de la recherche et de l'écologie. Ses missions sont la recherche, la gestion des collections, l'enseignement, l'expertise et la diffusion des connaissances. Institution de renommée internationale, le MNHN dispose grâce aux travaux de ses scientifiques d'une expertise reconnue sur la biodiversité et sa conservation.

Le Service du patrimoine naturel du MNHN est responsable de la conduite scientifique de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN). Pour réaliser cette mission, il développe un système d'information national sur la nature rassemblant la connaissance sur la biodiversité et la géodiversité.

www.mnhn.fr/spn

Chapitre Libellules de France métropolitaine réalisé en partenariat avec :



Depuis 1969, l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) occupe une place privilégiée au carrefour de l'ensemble des activités entomologiques en France. L'Opie s'attache à développer des supports de diffusion des connaissances, des activités pédagogiques, des formations professionnelles, des inventaires et des études pour une meilleure conservation des insectes et de leurs milieux. Quatre associations régionales, une antenne régionale et de nombreux partenaires contribuent à former ce réseau unique en son genre.

www.insectes.org



Fondée en 1991, la Société française d'Odonatologie (SfO) participe au développement des recherches scientifiques sur les odonates, grâce à un réseau de sociétaires français et étrangers, amateurs comme professionnels. Elle a pour objectifs l'enseignement, la formation et la sensibilisation du grand public, l'expertise auprès des organismes nationaux et internationaux chargés de la conservation de la biodiversité et la sauvegarde de ce patrimoine naturel en favorisant notamment la protection et la gestion des habitats aquatiques.

www.libellules.org

Avec le soutien de :

